

# 35 suicides à France Téléco "QU'ILS DEMANDENT S AUX FAMILLES!"

LE PROCÈS DU PDG ET  
ENFIN, AFIN D'ÉTABLIR L  
DANS CES DÉCÈS. DIX AN

**C**'est un procès d'une durée annoncée d'au moins deux mois qui s'ouvre ce 6 mai à Paris. Il va sans doute rouvrir bien des plaies tout en tentant de mettre à nu un système inhumain. L'affaire est en effet devenue emblématique de la souffrance au travail. Entre 2008 et 2009, 35 salariés de France Télécom, désespérés et brisés, se sont donné la mort...

En cause, deux plans de restructuration de la société, qui cherchait à dégraisser et requalifier ses effectifs. Et ce au moyen d'une « politique d'entreprise visant à déstabiliser les salariés et agents, et à créer un climat anxigène ». Les managers auraient, en effet, été sommés de se livrer à des « incitations répétées au départ », d'infliger des mobilités « forcées », de confier des missions « dévalorisantes », ou encore de pratiquer des « manœuvres d'intimidation » pour conduire les salariés à partir d'eux-mêmes ou accepter une requalification.

## "Extermination"

À l'origine de ces plans, Didier Lombard, PDG du groupe de 2005 à 2010. Une fois son mandat terminé, celui-ci a pris la présidence du conseil de surveillance de STMicroelectronics, une société franco-italienne de semi-conducteurs. Il a également siégé dans plusieurs conseils d'administration. Aujourd'hui âgé de 77 ans, il cumulerait une pension de haut fonctionnaire et sa retraite chapeau (financée intégralement par l'entreprise) évaluée à plus de 347 000 euros par an.

Tout débute février 2005, lors de son entrée en fonction à la tête du groupe. Il impose alors le plan NEXt (Nouvelle Expérience des Télécommunications) et le plan Act (Anticipation et compétences pour une profonde restructuration pour



Jean (ci-contre à g.) pleure son « frère, collègue, confident et ami », Robert (à g. sur la photo ci-dessus).

réduire les coûts et améliorer l'offre commerciale aux clients.

« Entre eux, les dirigeants l'appelaient "nouvelle extermination" », raconte un syndicaliste. En 2006, face à l'Association des cadres supérieurs et dirigeants de France Télécom, Didier Lombard prononce cette phrase qui devrait retentir sinistrement dans le prétoire du tribunal correctionnel de Paris. « En 2007, je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte. »

L'objectif consiste alors à imposer la mobilité à 10 000 travailleurs sur trois ans (2006-2008) et à réduire les effectifs de 10%, soit 22 000 employés.

Pour ce faire, 4 000 cadres sont formés durant dix jours à des méthodes de management agressives consistant à dégrader les conditions de travail, humilier, isoler, dévaloriser afin de pousser psychologiquement une partie des employés au départ volontaire,

réduisant ainsi les indemnités à payer. Lors de ces stages, on leur présente aussi les six étapes par lesquelles tout salarié va passer : l'annonce de la mutation, le refus de comprendre, la résistance, la décompression qui peut aller jusqu'à la dépression, la résignation et l'intégration du salarié.

La chronique d'un naufrage annoncé... Au terme de la mise en œuvre du projet de réorganisation, le groupe enregistre 22 450 départs définitifs et 14 000 mobilités, mais aussi 35 suicides dont celui de Jean-Marc, 51 ans dont trente passés au service après-vente de l'entreprise. En 2007, on lui signifie que son poste va être supprimé et qu'il doit se former à Internet et à l'ADSL pour se reclasser. Volontaire, il assiste à plusieurs stages de formation. « Malgré sa bonne volonté et sa détermination, il se sentait complètement largué par ces nouvelles technologies et

n'arrivait pas à suivre. Il ne voulait surtout pas que son chef soit au courant, au risque d'être muté sur une plate-forme téléphonique, sa pire crainte. Confronté à l'échec, son moral s'est trouvé anéanti et il est tombé en dépression », confie Ghislaine, sa veuve. Le samedi 3 mai 2008, Jean-Marc prétexte une balade au bord de l'eau avec son chien. Son fils Alexandre, 24 ans, retrouvera son corps, une balle de .357 Magnum logée en pleine tête.

Ce procès où sont jugés Didier Lombard et six autres dirigeants et cadres de l'entreprise, Ghislaine espère qu'il l'aidera à tourner la page. « Cela fait onze ans que je

**"JE FERAI LES DÉPARTS  
OU PAR LA PORTE", A**

m

# INCÈREMENT PARDON

DES SIX CADRES S'OUVRENT  
SUR LES RESPONSABILITÉS  
DES PLUS TARD...



À d., Ghislaine montre la photo de son époux (à g. ci-dessous) qui s'est donné la mort après l'échec de sa reconversion.

pense chaque jour à la disparition de mon mari. Depuis, j'ai fermé mon commerce (un bar-tabac et articles de pêche). J'ai tenu huit ans puis j'ai cédé, j'avais trop de charges, c'était trop difficile toute seule. J'ai perdu le sommeil, et si je n'avais pas mon fils et mes petits-enfants, je ne préparerais pas à manger. Heureusement, ils me donnent l'envie de continuer. Mais mon fils en a beaucoup souffert. Il a perdu son premier enfant quelques semaines après le suicide, puis son grand-père. Il a fait une dépression et a dû consulter une psychologue pour s'en sortir. Aujourd'hui, il va mieux, mais appréhende le procès. Moi aussi, mais j'en ai besoin pour



En 2009, lors de l'assemblée générale des actionnaires de France Télécom, son PDG, Didier Lombard.

DES D'UNE FAÇON OU D'UNE AUTRE, PAR LA FENÊTRE  
AÏT CONFIEÉ DIDIER LOMBARD À SON MANAGEMENT.

passer à autre chose. Et je veux voir les accusés en face. Monsieur Lombard nous a pourri la vie et a touché des sommes mirobolantes. C'est injuste!»

La famille de Robert attend elle aussi cette audience avec beaucoup d'impatience. L'homme de 50 ans était entré chez France Télécom à l'âge de 17 ans. Mais en février 2008, on lui annonce que le service technique des professionnels, auquel il appartient, va fermer et qu'il va devoir se reconvertir en commercial. « Ça l'angoissait de changer de métier à 50 ans, il avait peur de ne pas y arriver », raconte son frère Jean, lui aussi salarié d'Orange.

Quelques semaines plus tard, son activité quitte le centre-ville pour une

zone commerciale composée d'entrepôts. Et les consignes ont changé... « Les services étaient désormais cloisonnés, interdiction de se regrouper à plus de cinq personnes. Les managers prenaient de photos des bureaux sur lesquels nous n'avions pas le droit d'apporter d'affaires personnelles, même pas un stylo. On était régulièrement convoqué pour n'importe quel prétexte et on nous disait : "Vous êtes trop vieux, vous n'arriverez jamais à vous adapter" », explique Jean.

En mai 2008, Robert se tire une balle de fusil dans la tête. Il laisse deux courriers : « Je n'arrive plus à manger, mes nerfs sont de plus en plus incontrôlables et surtout je ne dors presque plus, même avec les médicaments... Je suis faible et je n'ai plus le goût à la vie... Plus rien ne m'intéresse. Adieu à tout le monde. Je veux vous dire que la vie pour moi dans mon état n'est plus possible. Je demande pardon à toute ma famille pour ce geste. »

## Poursuites

Un acte encore incompréhensible pour Jean qui, ce jour-là, a perdu son « frère, collègue, confident et ami [...] Au départ, il a fallu faire face et gérer les affaires courantes de mon frère. Il y a eu beaucoup de peine et de pleurs. Il a fallu aussi vivre avec son absence tout en continuant à travailler chez France Télécom. Comme j'avais engagé des poursuites judiciaires contre l'entreprise, mon manager souhaitait fortement mon départ, alors il faisait pression sur moi. Mais j'ai résisté pour mon frère. Je ne voulais pas leur donner raison. Malgré tout, j'ai développé de l'hypertension due au choc, et mon fils, âgé de 8 ans à l'époque, a été traumatisé. Pour autant, je n'ai plus de haine aujourd'hui. Je souhaite seulement que la justice passe, que les dirigeants responsables de tous ces suicides soient reconnus coupables. J'ai aussi un vœu pieu, j'aimerais qu'ils demandent sincèrement pardon aux familles. Car nous vivrions avec ses souffrances toute notre vie. Aujourd'hui, je suis en préretraite. J'ai des occupations saines et simples, comme m'occuper de la maison, jardiner, ça m'évite de trop réfléchir... »

Marine MAZÉAS